

# Semaine des écoliers

## Rythme scolaire des 4 jours

Après une concertation initiée en mars 2022 auprès des familles, des équipes enseignantes et municipales, des associations, le Conseil Municipal a fait le choix, 10 ans plus tard, de revenir à une organisation du temps scolaire à 4 jours. Toujours dans l'optique de favoriser les apprentissages, de contribuer à l'éducation des enfants de la commune, de leur proposer un accueil de qualité pour répondre aux besoins de toutes les familles, et d'encourager l'accès à la vie associative bettonnaise, nous nous appuyons sur la base d'un cadre conçu dans l'intérêt de l'enfant : le projet éducatif territorial (PEDT).

Explorons pour et avec nos écoliers, un rythme différent, en leur permettant de se construire au gré de leurs envies et en leur donnant le goût d'apprendre et de s'émerveiller au quotidien !

**Leïla Farouj**  
Conseillère déléguée  
en charge des relations aux écoles

### Le projet pédagogique sur la commune, partagé avec les établissements scolaires et les associations du territoire.

#### GRANDIR A SON RYTHME

- Etre acteur de son temps libre
- Choisir selon ses envies, ses besoins
  - Avoir et prendre le temps

#### SE RESPECTER POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Respecter les règles de vie commune
- Coopérer, agir dans l'intérêt général
- Prendre en compte les différences

#### EXPLORER DE NOUVEAUX HORIZONS

- Cultiver la curiosité
  - S'ouvrir au monde
- Découvrir et pratiquer des activités culturelles et sportives variées

#### AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- Sensibiliser aux enjeux environnementaux
- Adopter au quotidien un comportement qui prenne en compte les ressources
- Éduquer à une alimentation équilibrée, de saison, locale et variée

# Une journée type

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

**7h30-8h30** : Accueil périscolaire du matin  
Service gratuit de 8h10 à 8h20

**8h30-12h** : Classe  
Accueil scolaire à partir de 8h20

**12h-14h** : Pause méridienne  
(et sieste pour les plus petits entre 13h et 15h)

**14h-16h30** : Classe  
Accueil scolaire à partir de 13h50

**16h30-19h** : Accueil périscolaire du soir  
Service gratuit de 16h30 à 17h  
Service payant à partir de 17h  
17h-17h30 : étude surveillée sur inscription  
encadrée par l'équipe périscolaire  
ou activités libres dès 17h.

La nouvelle  
organisation  
de la semaine  
des écoliers



## Et le mercredi ?

**7h30-10h** : Accueil à tout moment dans les accueils de loisirs

**10h-11h30** : Temps d'activités

**11h45-12h30** : Départ/arrivée pour les enfants inscrits à la demi-journée

**12h-14h** : Déjeuner

**14h-16h** : Temps d'activités ou sieste

**16h** : Goûter (fourni par la collectivité)

**16h30-19h** : Départ à tout moment

Pour les **CM2**, l'accueil est possible le matin dans les Accueils de Loisirs de plus de 6 ans.

A partir de 12h, ils seront accompagnés au Prieuré pour le repas et l'après-midi.

### Et la suite ?

Les modalités d'inscription (restauration, étude surveillée, ALSH) seront communiquées via les cartables d'ici fin juin.

### Une question ?

Contacter le pôle Vie de la Cité  
au 02 99 55 79 83